Cahiers Congolais de Sociologie - N° 39 - Décembre 2018

Problématique du développement de l'agriculture paysanne par la vulgarisation agricole en RDC

PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PAYSANNE PAR LA VULGARISATION AGRICOLE EN RDC Par MBAYA MUDIMBA et MULENDA MBAYA Introduction La période que traverse la République Démocratique du Congo (RDC) en ce qui concerne son développement économique et social est intéressante pour étudier les initiatives de progrès technique. Le développement de l'agriculture paysanne nécessite l'amélioration des efforts que déploient les agriculteurs. La prospérité de cette agriculture est une des conditions de satisfaction des besoins nationaux en produits vivriers ; elle peut aussi stimuler la croissance économique du pays par le canal des cultures d'exportation, notamment par l'acquisition des devises. Un des principaux objectifs de développement de l'agriculture paysanne consiste à améliorer la qualité « professionnelle » du paysan par la vulgarisation agricole. Cette dernière doit viser en premier lieu l'amélioration du bien-être social et économique des agriculteurs. Les vulgarisateurs agricoles doivent avoir une formation qui leur permet une interaction fructueuse avec le monde des agriculteurs en vue d'accroître la production agricole de ces derniers. Amorcer un processus de développement ne signifie pas seulement provoquer un accroissement de la production par l'introduction d'une innovation technique et/ou économique ; c'est aussi et avant tout aménager les systèmes sociaux dans la perspective d'acceptation des changements. Le développement, loin de dépendre du seul facteur technique ou du seul facteur économique, doit plutôt être fondé sur la totalité de l'action sociale. Et, nous pensons que c'est dans les mécanismes sociaux, dans la dialectique d'une société qu'il convient de chercher et puiser les éléments de réponse au problème du développement. La participation de la population au programme de développement est une nécessité. Le but de la vulgarisation agricole est la multiplication des investissements avec un capital relativement faible, moyennant un travail considérable et continu de la part de la population intéressée, le tout se faisant en vue du développement de l'agriculture. Dès lors, on peut dire, qu'il y ait capital ou non, que le capital soit faible, suffisant ou abondant, que la réussite d'un programme de développement, quelle qu'en soit son ampleur, est en majeure partie fonction des attitudes et des comportements de la population intéressée. En vulgarisation agricole, l'analyse des phénomènes psychosociologiques peut mettre en lumière tant les conditions que les agents susceptibles de provoquer, d'intensifier ou de freiner le développement. En effet, parler du développement ne signifie pas seulement faire l'inventaire des ressources et du potentiel physique, technique et économique ; c'est aussi, peut-être plus, relever le potentiel humain et le dynamisme interne d'une population, lequel dynamisme est à même de donner à un pays les possibilités de se développer. Promouvoir le progrès socio-économique dans un milieu implique la connaissance des facteurs qui motivent le comportement de l'homme, son attitude et ses réactions face aux projets de développement. La participation de la population au processus de développement ne provient pas nécessairement de la mise en place de nouvelles structures par l'institution de développement. Elle peut aussi et surtout résulter de l'intérêt que ressentent les individus pour ou dans la réalisation des objectifs que proposeraient les planificateurs en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie. Autrement dit, le développement de l'agriculture paysanne doit se faire sous l'effet de motivations

intérieures et d'incitants extérieurs. En vulgarisation agricole, il convient d'utiliser ou d'appliquer la méthode participative et non l'encadrement paternaliste et autoritaire qui fait du vulgarisateur un maître ou un supérieur et, du paysan, un élève, un inférieur. En d'autres termes, la vulgarisation agricole doit se faire dans la perspective de l'éducation non-formelle. En RDC, tout le monde le sait, l'agriculteur a été proclamée « priorité des priorités » ; les collectivités paysannes (ou rurales) ont été désignées comme des unités de base de production et de développement, elles ont la mission d'assurer l'accroissement de la productivité et l'abondance des biens destinés à la consommation courante ; la majeure partie de la population habite le milieu rural et s'occupe essentiellement de l'agriculture vivrière. Partant de ces données, il semble pertinent de développer en premier lieu l'agriculture paysanne et non les grandes exploitations modernes des cultures marchandes qui, comme on le sait, profitent généralement à des minorités de la population. Il en découle que la relance de l'agriculture paysanne est une nécessité pour le développement de notre pays et surtout de la majorité de la population congolaise. Comment se présente concrètement la situation de l'agriculture congolaise en milieu paysan. Selon Kankuenda M. (1978 : 71), le secteur agricole « … constitue (…) le point le plus faible de l'économie zaïroise ». On peut même affirmer que la crise alimentaire en RDC s'explique par une certaine négligence de l'agriculture paysanne essentiellement vivrière. L'agriculture congolaise est marquée par une crise caractérisée entre autres par : une méfiance des paysans vis-à-vis des objectifs de la vulgarisation et du développement agricoles proposés ou imposés de l'extérieur ; une inefficacité des vulgarisateurs agricoles et un conflit entre ces derniers et les paysans dans les initiatives de transformation de l'agriculture paysanne ; une insuffisance, voire une absence de travail pratique en contact du paysan dans l'enseignement agronomique; un désintéressement des agronomes au travail en milieu rural et agricole ; une absence ou une insuffisance de personnel qualifié de vulgarisation agricole et/ou d'animation rurale. L'importance de l'examen de ces phénomènes ne fait point de doute dans un pays qui veut être dans une phase de décollage économique en vue du progrès social. Cet article permet : la saisie des causes de quelques uns de ces phénomènes et particulièrement la structure des interactions sociales dans lesquelles ces phénomènes ont pris naissance, laquelle structure caractérise les groupes sociaux dans les initiatives de développement ; la recherche de quelques moyens susceptibles de sortir l'agriculture congolaise de « l'impasse » dans laquelle elle semble se trouver. Dans cet article, nous nous proposons aussi de dégager les facteurs qui, non seulement limitent ou handicapent, mais aussi et surtout conditionnent une bonne interaction entre les paysans et les vulgarisateurs agricoles, appelés aussi encadreurs agricoles. Par ailleurs, considérant que, pour le développement rural et agricole, il incombe à l'éducation ou à l'enseignement, avec l'appui du progrès scientifique et technique, d'introduire des innovations dans le travail des paysans, nous proposons les initiatives d'interactions entre les agronomes en formation et les paysans, à travers la vulgarisation agricole. En effet, la vulgarisation agricole devrait constituer le point de liaison entre l'enseignement agronomique et le monde paysan. Nous n'avons pas l'intention de répéter ce que nous avons déjà publié à ce sujet ; mais pour le besoin de la cause qui nous pousse à produire cet article, nous tenons à revenir, à titre de rappel, à l'histoire de la formation dans le cadre agricole et agronomique dans la mesure où cette question est en rapport avec le sujet que nous traitons ici. DE LA FORMATION DANS LE CADRE AGRICOLE ET AGRONOMIQUE EN RDC En RDC, il a existé plusieurs formules, les unes pragmatiques, les autres plus élaborées ou

scientifiques au sujet de la formation des agriculteurs, des vulgarisateurs agricoles et des agronomes. La formation des paysans Les agronomats Les agronomats recevaient pendant six mois des groupes de 50 travailleurs auxquels on donnait une formation de cultivateurs et de moniteurs agricoles dans les travaux ci-après, selon l'orientation de chacun d'eux : dressage de bœufs, culture attelée, sélection de semences et ensemencement rationnel, cultures en pépinières, petits et gros élevage, castration et surtout culture du coton, du café et du caoutchouc. Dans les agronomats, l'enseignement consistait en un apprentissage pratique. La connaissance du français n'était pas exigée des stagiaires. De ce fait, le risque d'une formation livresque et la fuite des stagiaires vers les emplois bureaucratiques étaient écartés. Plusieurs facteurs ont joué en défaveur de cette formule. Parmi ces facteurs, citons le fait que les responsables européens manquaient parfois de qualifications et ne s'occupaient presque exclusivement que des cultures d'exportation. Les paysannats Les paysannats avaient remplacé les agronomats. Ils étaient un autre lieu d'apprentissage de l'agriculture. Les paysannats s'adressaient à des villageois dits volontaires qui venaient y habiter avec leurs familles pour recevoir les conseils des agronomes de l'Etat sur l'assolement, la mise en jachère des terres, l'usage des engrais, le traitement de la production … Le caractère obligatoire des activités des villageois dans les paysannats, qu'ils considéraient comme champs de l'Etat, a suscité chez ces derniers une résistance et a été à la base de l'effondrement partiel ou total de cette formule. Les fermes-chapelles Les fermes-chapelles visaient, dans une première phase, le regroupement des jeunes catéchumènes dans les collectivités villageoises nouvelles et, dans une deuxième phase, la constitution des villages chrétiens par le mariage des catéchumènes. Ce deuxième objectif n'a guère eu le temps d'être atteint. Dans les fermes-chapelles, il y avait un enseignement combinant l'instruction élémentaire et le travail agricole. Comme l'instruction ne débouchait que sur le travail agricole, il n'y avait pas de risques de fuite des formés vers les emplois bureaucratiques. Les écoles de brousse viendront remplacer les fermes-chapelles. L'agriculture aux écoles primaires Dès le début de l'enseignement, les autorités coloniales avaient le souci de préparer les élèves à leur vie réelle, c'est-à-dire rurale. Tous les programmes d'enseignement accordaient une large place à l'agriculture sous forme de leçons théoriques et de travaux pratiques. Les élèves étaient initiés, en 1e et 2e années, aux petits travaux agricoles ; en 3e année, au choix, préparation et soins à donner au terrain ; en 4e année, au choix, semis, soins et protection des cultures ; en 5e année, à l'élevage. Des jardins de démonstration étaient prévus à l'intention des élèves. Les difficultés suivantes ont été à la base de l'échec de l'agriculture aux écoles primaires : manque d'un personnel enseignant compétent et pédagogiquement bien entraîné à enseigner l'agriculture sous une forme à la fois théorique et pratique ; carence de terrains répondant aux critères de fertilité appris en classe ; défaut de l'assentiment des élèves au travail agricole. D'où, en 1956, l'agriculture aux écoles primaires a été abandonnée pour être remplacée par le programme métropolitain. Les fermes-écoles Elles assuraient une formation de fermiers aux jeunes garçons d'environ 14 ans et ayant terminé au moins deux ans d'enseignement primaire. Cette formule fut abandonnée pour 3 raisons principales : a) les certifiés de ces écoles, au lieu de s'installer dans leurs villages comme fermiers, s'empressaient de solliciter un travail salarié en milieu urbain ; b) les quelques élèves qui retournaient au village dans l'intention de s'installer comme fermiers étaient trop jeunes pour se défendre contre l'opposition de leurs clans aux techniques novatrices ; c) ceux qui parvenaient à s'installer comme fermiers constataient qu'ils avaient un revenu maigre

par rapport à leurs camarades commis. La formation des cadres agricoles et agronomiques Comme nous venons de le voir, la formation des paysans a connu plusieurs difficultés. La formation des cadres agricoles et agronomiques a relativement connu un succès. Elle était organisée à 4 niveaux : a) les écoles professionnelles agricoles, b) les écoles moyennes d'agriculture et les écoles d'assistants agricoles ; c) les écoles techniques secondaires agricoles ; d) l'enseignement agronomique supérieur et universitaire. Les écoles professionnelles agricoles (E.P.A.) Elles avaient comme but de former : a) des moniteurs agricoles, qui étaient et sont encore employés par les services de vulgarisation agricole ; b) des chefs de cultures pour les exploitations européennes, c) des fermiers ; d) des gardes-forestiers. Le programme de ces écoles était adapté aux caractéristiques régionales et se modelait sur les saisons ; il était à la fois théorique et pratique. Les diplômés de ces écoles sortaient à 18 ou 20 ans d'âge et étaient, de ce fait, assez jeunes pour être crédibles auprès des villageois ou des ouvriers agricoles. Dès que d'autres écoles étaient organisées à côté d'une école d'agriculture dans un même centre scolaire, la section agricole était appelée à disparaître par manque de candidats et à cause du fait que les ressortissants des écoles agricoles n'étaient souvent pas utilement employés. Les écoles moyennes d'agriculture (EMA) et les écoles d'assistants agricoles (EAA) Les EMA ont changé de dénomination pour devenir des EAA. Toutes ces écoles formaient des assistants agricoles, qui devaient travailler en collaboration avec les agronomes de l'Etat ou les chefs d'exploitations agricole, forestière ou d'élevage. Les assistants agricoles travaillaient aussi dans les institutions de recherche et d'expérimentation. Dans ces écoles, ou offrait aux élèves la possibilité de se familiariser avec les problèmes agricoles régionaux et leurs futures tâches de vulgarisateurs agricoles. Comme l'enseignement était presque exclusivement le monopole des missions, il était souvent difficile de recruter des enseignants nettement compétents en agronomie tropicale. Les écoles techniques secondaires agricoles Elles ne sont guère différentes des EMA et EAA, sauf qu'elles délivrent un diplôme de niveau A2 sans stage. Les caractéristiques majeures de la méthode d'enseignement préconisée dans ces écoles sont les suivantes : a) un enseignement attrayant et varié ; b) un enseignement intuitif, actif et donc démonstratif ; c) un enseignement à la portée des élèves, indispensable dans la pratique agricole et évitant des leçons abstraites ; d) un enseignement saisonnier, c'est-à-dire suivant l'ordre des opérations culturales, de sorte à faire coïncider la théorie et la pratique. On fait remarquer que « Les écoles secondaires agricoles ont toujours été déconsidérées. D'une part, par la population, parce que les assistants agricoles, agents de l'administration, intervenaient auprès des villageois pour leur imposer des cultures obligatoires fort peu appréciées (…). D'autre part, par les enseignants et les élèves des autres types d'écoles secondaires qui les considéraient comme des exutoires propres à accueillir les éléments les moins doués. Cette considération, toujours actuelle, n'était évidemment guère propice à l'éclosion de « vocation agricole ! » (D. FAILLY, sj., 1970 : 68). L'enseignement agronomique supérieur et universitaire Cet enseignement était semblable à celui des universités occidentales. Les ingénieurs agronomes de la section « agronomie des régions tropicales », appelés aussi tropicaliste se consacraient et, peut-être, se consacrent encore effectivement à l'agriculture ; tandis que ceux de la section « chimie et industries agricoles », et qui étaient surnommés « brasseurs », ne se destinaient pas à l'agriculture proprement dite. Les tropicalistes s'engageaient, les uns, dans les entreprises privées, les autres, dans l'administration publique. Mais plusieurs d'entre eux choisissaient le secteur privé en raison du fait que celui-ci

offrait des situations intéressantes comme un revenu relativement élevé. Cette situation se remarque aujourd'hui encore. On comprendra pourquoi, déjà en 1970, on notait qu' « Il faudra donc de nombreuses années avant que ne soit reconstitué l'important corps des agronomes de territoire tel qu'il avait été développé jusqu'en 1959 » (FAILLY, D., sj., 1970 : 68). Les Instituts Supérieurs d'Enseignement Agricole (ISEA), dénommés actuellement Instituts Supérieurs d'Etudes Agronomiques (ISEA) continuent de s'occuper de la formation des Ingénieurs techniciens qui sont, en principe, des praticiens de l'agriculture et spécialistes en vulgarisation agricole. D'une manière générale, on peut dire que l'enseignement agronomique d'antan avait un caractère utilitaire et pratique. Point ne sert de souligner qu'à l'époque coloniale, le caractère utilitaire de l'enseignement agronomique et la relation entre lui et le milieu rural s'expliquaient essentiellement par le souci du développement des cultures d'exportation : coton, hévéa, palmier à huile, café... Si les agronomes s'engageaient dans le secteur privé à cause des situations matérielles intéressantes que celui-ci présentait, il est néanmoins important de faire remarquer que ce secteur a souvent un caractère extraverti, c'est-à-dire qu'il est tourné contre le développement du pays où il s'installe. Ce secteur accroît et entretient la dépendance du pays où il se trouve vis-àvis de l'extérieur. Au demeurant, il faut simplement reconnaître que l'école, en tant que sous-système de la société, ne pouvait fonctionner que selon la logique de celle-ci et l'idéologie du colonisateur. VULGARISATION AGRICOLE-ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PAYSANNE : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR La vie paysanne est complexe et nécessite entre autres l'intervention de techniciens. Mais, en RDC, le comportement des vulgarisateurs ou encadreurs agricoles actuels à l'égard des paysans, notamment, le « dénigrement » par ceux-là de ce qui est traditionnel chez ceux-ci, les insuffisances de la recherche sur la vulgarisation agricole, le comportement des paysans vis-à-vis des innovations … constituent, dans bien des cas, des causes explicatives de la sous-productivité de l'agriculture paysanne. Dans les milieux où nous avons effectué nos investigations, nous avons constaté trois faits importants : une méfiance des paysans vis-à-vis des objectifs de la vulgarisation et du développement agricoles, une inefficacité des vulgarisateurs agricoles, une absence de participation de l'enseignement agronomique et des ingénieurs agronomes aux travaux de vulgarisation agricole en milieu rural. Les paysans participent aux travaux des champs en général et à la vulgarisation agricole essentiellement pour pourvoir à leurs subsistance et besoin lucratif. La vulgarisation agricole doit être précédée d'une phase de sensibilisation, de conscientisation ou d'animation. L'animation désigne toute action dans ou sur un groupe, une collectivité ou un milieu, action qui vise à développer la communication et à structurer la vie sociale, en recourant à des méthodes non-directives ou semidirectives ; elle est une méthode d'intégration et de participation. Sa fonction consiste en une adaptation aux formes nouvelles de la vie sociale avec deux aspects complémentaires d'éléments du développement individuel et collectif et de remède aux inadaptations. La vulgarisation agricole est, quant à elle, une technique ou un art de transmission de connaissances techniques, économiques et sociales aux paysans, technique qui s'appuie sur le concours de ces derniers en vue du développement de la production agricole. On constate au sujet de la sensibilisation des ruraux que le conflit entre paysans et vulgarisateurs agricoles ou animateurs ruraux se situe au niveau du caractère unilatéral et intransigeant de l'intervention de ces derniers dans l'agriculture paysanne. Un des meilleurs moyens d'obtenir l'adhésion des paysans au processus de vulgarisation et de développement agricoles consiste à les faire participer aux étapes

de ce processus de vulgarisation et surtout à la prise de décisions qui s'y rapportent. De cette manière, les paysans ne pourront pas refuser la chose qu'ils auraient euxmêmes proposée ; au contraire, ils s'y identifieraient. Il s'agit au fond de faire précéder la vulgarisation agricole d'une phase d'animation nondirective. L'animation rurale conditionne la réussite du projet de vulgarisation agricole en ce sens qu'elle vise l'éveil de l'intérêt ou de la motivation de la participation paysanne. En tant que phase de la vulgarisation agricole, l'animation rurale n'a de sens que lorsqu'elle se fait dans un contexte de dialogue. Les paysans sont analphabètes, mais ils ne sont pas moins pensants et réalistes. Au sujet des paysans, on dit ce qui suit : « On dit qu'ils sont illettrés, mais ils ont leur point de vue, « me paraît un premier pas indispensable que nous n'avons pas complètement franchi… » (CORREZE, A., 1975 : 18). Dans leur interaction avec les paysans, les vulgarisateurs agricoles doivent s'efforcer de comprendre le système de valeur et les normes sociales propres à ceux-là. Le vulgarisateur agricole doit étudier les facteurs endogènes au milieu rural tels que le fonctionnement du groupe en tant que système social, l'effet réciproque du savoir et du pouvoir des individus au niveau de la communauté, la perception des individus ayant plus de pouvoir et de savoir que d'autres dans la communauté, la base du statut du pouvoir et/ou de prestige dans la communauté, le mode de production et de reproduction du groupe dans la communauté, la notion de calcul économique chez les paysans : usage, raison ou justification. Les paysans préfèrent le plus possible participer à la vulgarisation des techniques agricoles ayant trait aux cultures qui constituent leur régime alimentaire de base. Le comportement nouveau qu'on exige du paysan nécessite qu'on lui offre une nouvelle situation matérielle : un intérêt économique élevé. Souvent, l'antagonisme qui prévaut entre les vulgarisateurs agricoles et les paysans tient à la différence des intérêts économiques qui résultent de la mise en pratique de nouvelles techniques agricoles ou des innovations. Deux facteurs conditionnent une bonne interaction entre paysans et encadreurs agricoles : la complémentarité des intérêts et la crédibilité des encadreurs. Les paysans s'attaquent souvent aux problèmes techniques en les mettant en rapport avec les problèmes de leur substance. L'adoption des innovations par les paysans est conditionnée par des mécanismes qui leur permettent de se reproduire socialement. Et, il incombe aux vulgarisateurs agricole non pas de juxtaposer, mais plutôt d'intégrer les modes de production de marchandises et de subsistance, car l'agriculture de subsistance domine les préoccupations des paysans. La transformation de la société rurale se pose non pas tellement en termes de changement psychologique en ce sens qu'il faudrait modifier les modes de pensée et d'action des paysans ; elle est plutôt une question de changement des cadres sociaux de vie. En fait, ce n'est pas nécessairement un certain « état mental » qui conditionne l'adoption ou le rejet des innovations par les paysans, mais plutôt les rentabilités sociale et économique de celles-ci pour les paysans. Le vulgarisateur agricole est essentiellement chargé de faire appliquer par les agriculteurs les résultats des travaux de la recherche agronomique. La vulgarisation agricole consiste au fond à former les cultivateurs en vue de les dégager, dans une certaine mesure, de l'agriculture de subsistance, qui domine chez eux ; faire un passage de l'agriculture extensive, qui ne permet pas d'économiser des terres et la force physique de l'agriculteur, à une agriculture intensive et à rendement élevé. Ici, on utilise de nouvelles variétés plus productives, des fumures minérales ou organiques, des semis à grande densité, de plantation en ligne, de désinfection des semences, de lutte contre les maladies et les parasites, de préparation et de conservation de récoltes. Si telles sont les questions qui intéressent la recherche agronomique, la mise en pratique

de ces techniques par les agriculteurs pose souvent des problèmes. C'est de ces problèmes de mise en pratique des résultats de la recherche agronomique par la vulgarisation agricole que les problèmes humains ou sociaux ont été mis en lumière. A ce sujet, on admet que dans les sociétés rurales, les actions de changement sont souvent refusées à cause des blocages que ces sociétés opposent aux innovations ou à certaines innovations ou tout simplement à cause de la résistance au changement qui caractérise ces sociétés. La résistance au changement peut être schématisée sous forme d'une loi de l'action et de la réaction : toute action tend à provoquer une réaction qui vise à en annuler les effets. En fait, confronté à une situation en évolution, tout individu procède généralement à un certain nombre d'évaluations vagues ou définitives sur la nature des conséquences possibles de cette situation pour lui, sur les chances de réalisation de ces conséquences et sur la nature positive ou négative de ces éventualités. Si un solde positif est à son avantage, l'individu adoptera probablement une attitude favorable à l'égard du changement. S'il prévoit par contre des pertes sensibles, il s'inclinera plutôt vers la résistance au changement. Ainsi, la résistance au changement est un phénomène normal qui s'explique par le changement des circonstances et le calcul de risques. Pour certains auteurs (ex. Rostow, Foster, Durkheim, Gosselin), les traits économique, politique, social et surtout mental de la société traditionnelle s'opposent radicalement à la modernisation ou au développement. Le terme mentalité qu'on utilise dans la perspective de la psychologie classique est lui-même imprécis. Dans l'explication des conduites humaines ou sociales, il faut, dans la mesure du possible, éviter l'explication psychologisante et l'explication sociologisante. Selon l'explication psychologisante, un fait, un comportement d'un individu ou d'un groupe d'individus est attribué au caractère ou à l'esprit de l'individu ou du groupe. Selon l'explication sociologisante, un fait, un comportement singulier est attribué au groupe auquel appartient l'individu qui exécute ce fait ou manifeste ce comportement. L'explication psychologisante adopte généralement une perspective mentaliste. La démarche psychologisante et la démarche sociologisante sont chacune partielle et partiale. Les initiatives de vulgarisation et de développement agricoles chez les paysans devraient consister à améliorer l'association de cultures à laquelle les paysans se consacrent et les prix aux producteurs, car c'est là que réside la motivation des paysans, la force de travail étant déjà assurée par les cultures de subsistance. Les vulgarisateurs agricoles expliquent souvent le comportement négativiste des paysans à l'égard du changement technique et économique en référence à 4 facteurs : le traditionalisme ou le conservatisme, l'ignorance des avantages dus à l'adoption de nouvelles techniques culturales, le manque de confiance vis-à-vis des vulgarisateurs congolais, la mévente des produits agricoles. L'idée du traditionalisme se manifeste souvent sous forme de préjugé et de stéréotype social. Les vulgarisateurs parlent souvent de rendement à l'hectare au sujet des seules cultures commerciales alors que, selon la logique du paysan, il faut parler du rendement à l'hectare non seulement pour la culture commerciale autour de laquelle la vulgarisation agricole est faite, mais aussi et surtout pour les cultures locales de subsistance. Souvent, on remarque une contradiction entre les impératifs de changement et la logique interne de la société rurale. L'expérience montre que les vulgarisateurs agricoles tiennent uniquement à la production de marchandises parce que celle-ci est en relation avec leur position socioprofessionnelle. Pourtant, comme on le souligne : « Il est nécessaire de distinguer le « panier alimentaire », production agricole servant à la subsistance alimentaire du groupe, du « produit échangé » qui est écoulé sur le marché (…). Cette distinction (…)

est fort importante. La logique de l'approvisionnement alimentaire est en effet fort différente de la logique de maximisation des revenus monétaires, à travers l'échange commercial » (DUPRIEZ, H., 1980 : 24). Il convient de se demander pourquoi les vulgarisateurs agricoles, pour ainsi dire, se réfugient sous le prétendu conservatisme ou mentalité traditionnelle, qu'on tient à changer, quand on sait que le véritable problème tient à la difficulté d'intégrer deux modes de production ou au caractère sectoriel de leur intervention. On peut parler de mentalité paysanne pour expliquer le comportement des agriculteurs face au changement ; mais il faut reconnaître que les mentalités se fondent souvent, si pas toujours, sur des réalités vécues. Se référant à une enquête effectuée en Côte d'Ivoire sur les opinions et attitudes des paysans face au développement, H. Dupriez (1980 : 51) renseigne que l'enquête en question « … constate qu'il est courant d'entendre dire que la tradition constitue une résistance ou un obstacle à la « modernisation ». Mais cette dernière est présentée comme un objectif unique excluant les objectifs propres que se fixent implicitement les communautés. Ce qui constitue le monde propre aux paysans est mis entre parenthèse dans le contexte du « développement national ». Ils ne résistent pas au développement, constate-elle, ils résistent aux manipulations venues de l'extérieur du monde des fonctionnaires, couramment assimilés à celui des Blancs, conçu par d'autres et imposé du dehors ». En accusant le paysan d'être traditionaliste, le vulgarisateur agricole chercherait à légitimer sa position et à trouver des significations à son rôle. Point ne sert de souligner que « L'incompatibilité des projets de deux groupes mène à des phénomènes tels que : comportements hostiles, images intergroupes défavorables, surévaluation du produit de son propre groupe … » (DOISE, W., 1976 : 148). Les vulgarisateurs agricoles pensent rarement qu'il soit nécessaire de demander l'avis des paysans, les considérant comme analphabètes, ignorants, et donc, incapables de définir leurs besoins réels. En vulgarisation agricole, il convient de procéder de la pédagogie libérale en s'efforçant de comprendre le bien-fondé du comportement des agriculteurs ; il convient de faire la recherche – action et chercher à transformer le milieu rural en partant de ce que font les paysans ; il convient de considérer le paysan comme partenaire social. Il faut admettre qu'il « … est bien difficile de faire progresser un homme, si l'on n'a pas fait l'effort nécessaire pour chercher à le comprendre, et si l'on n'a pas un respect profond de sa personnalité » (MALASSIS, L., 1975 : 70). Les encadreurs agricoles se comportent généralement selon le seul courant de l'information descendante alors que normalement, dans tout groupement social organisé ou hiérarchisé, il doit y avoir deux courants d'informations complémentaires : l'information descendante et l'information ascendante. L'information descendante va du sommet vers la base ou des chefs aux subordonnés tandis que l'information ascendante va de la base vers le sommet, des subordonnés vers les chefs ou les responsables. Il est important de diversifier les activités productives des paysans, mais il faut éviter que cette diversification s'accompagne d'incohérences tenant à la politique agricole sélective. Souvent, le comportement paternaliste des encadreurs agricoles explique l'échec de la vulgarisation et du développement agricoles en milieu paysan. En général, un encadreur agricole est conçu comme un agent technique qui appartient au secteur moderne par sa formation et qui doit apporter un savoir nouveau aux paysans. Dans le cas de la RDC, on constate que ceux qu'on désigne agronomes auxiliaires en milieu paysan sont des anciens élèves des Ecoles Professionnelles Agricoles qu'il faudrait recycler en raison de l'évolution de la science et de la technologie et, les moniteurs agricoles n'ont pas une formation requise pour s'adonner efficacement à la tâche d'encadrement des agriculteurs. Il est vrai qu'un encadreur

agricole moins expérimenté en pratique agricole ne peut avoir un conseil à donner aux agriculteurs. Les vulgarisateurs agricoles reconnaissent qu'ils n'ont pas la moindre crédibilité auprès des paysans du fait qu'ils n'offrent pas à ces derniers un cadre socioéconomique sécurisant (difficultés de commercialiser la production) et des moyens matériels utiles à la production (scie, machette, houe, hache, lime, pelle, râteau …).
Les difficultés rencontrées par les encadreurs agricoles sont réelles. En effet, on ne peut que difficilement s'imaginer la situation d'un vulgarisateur agricole qui, sans moyen de transport, doit parcourir une distance d'au moins 25 km pour entrer en contact avec les agriculteurs. L'excès de fatigue des vulgarisateurs agricole dû au manque de moyens de transport peut certainement nuire à leur bonne disposition à entrer en contact avec les paysans pour exercer une action pédagogique auprès d'eux. On peut proposer un taux d'encadrement, c'est-à-dire le nombre de paysans qui doivent être encadrés par un vulgarisateur agricole, mais ce taux doit varier en fonction des dimensions du milieu où doit intervenir ce dernier et en fonction des moyens de déplacement mis à sa disposition. L'efficacité des vulgarisateurs agricoles nécessite entre autres qu'ils soient motivés économiquement, que soit réduit le nombre de villages où chacun d'eux doit intervenir, que leur nombre soit augmenté, qu'ils pratiquent la méthode de suivi, qu'ils soient déchargés de certains travaux administratifs et que leur travail soit contrôlé. Au sujet de la motivation économique, on sait que le revenu des vulgarisateurs agricoles dépend du budget de l'Etat. Ce revenu est relativement stable, que la production paysanne augmente ou non, que les vulgarisateurs travaillent beaucoup ou non. Si les encadreurs agricoles travaillent beaucoup et que leur revenu n'augmente pas, cela peut se traduire par un manque de motivation pédagogique et par l'insoucience des besoins des paysans. Dans bien des cas, l'échec de la vulgarisation et du développement agricoles est symptomatique et tient à un malaise fondamental qu'est la conception même du vulgarisateur agricole et de sa fonction en tant qu'agent de développement agricole. En effet, jusqu'à présent, le vulgarisateur agricole n'est considéré que comme une personne chargée d'exécuter les programmes de l'Etat. Le vulgarisateur agricole devrait aussi représenter les paysans auprès de l'Etat. Il devrait le plus possible être un médiateur et non seulement un contrôleur des paysans. On comprendra pourquoi, dans la nouvelle politique de relance agricole, on condamne le « fonctionariat » et « l'Etat-commerçant ». Pour mieux représenter les paysans auprès de l'Etat, les encadreurs agricoles devraient être intégrés dans la vie sociale de ceux-là. Le vulgarisateur agricole ne devrait pas seulement être un agent technique venant ou venu de l'extérieur pour apprendre quelque chose aux paysans. Il devrait s'interposer entre les agriculteurs et les planificateurs du projet de vulgarisation et de développement agricoles, dans un système de communication bilatérale. Une autre lacune de la vulgarisation agricole tient au fait que les encadreurs agricoles ne s'adressent qu'aux hommes. Dans la mesure où les travaux agricoles sont indifféremment exécutés par les hommes et les femmes avec une relative spécialisation des tâches qui tient au sexe (les paysans font le débroussaillement, le buttage et l'abattage ; les paysannes font le semi, le ramassage et le transport des récoltes), la vulgarisation devrait s'intéresser aux hommes et aux femmes. L'efficacité du vulgarisateur agricole devrait aussi être mesurée en fonction du nombre de paysans qu'il aurait alphabétisés fonctionnellement. L'alphabétisation fonctionnelle est différente de l'alphabétisation traditionnelle. Cette dernière n'est pas liée au développement économique de la population alphabétisée et s'inspire largement du modèle scolaire : utilisation des manuels d'enfants pour alphabétiser les adultes, utilisation exclusive d'une langue étrangère à la population à alphabétiser.

L’alphabétisation fonctionnelle est étroitement liée aux motivations de la population et à son développement socio-économique. Elle consiste en une formation des producteurs, formation permettant à ces derniers de résoudre les problèmes qui se posent à eux dans les activités de production et de commercialisation de la production ; elle est un outil de développement. L’analphabétisation fait partie du sous-développement tandis que l’alphabétisation favorise le développement. Au Mali, on s’est largement servi de l’alphabétisation pour la formation des agriculteurs (MAMADOU, D., 1981). L’alphabétisation fonctionnelle doit être un sous-projet de vulgarisation agricole et de développement chez les paysans. Les encadreurs agricoles peuvent être en difficulté à cause de la distance qui les sépare des planificateurs. Dans une organisation sociale hiérarchisée où il y a une grande distance entre ceux qui décident et ceux qui exécutent les décisions, on remarque souvent que cette distance est ressentie de manière dramatique. En effet, « Le sentiment d’éloignement devient sentiment d’incompréhension, et se transforme en hostilité plus ou moins latente entre « ceux du Siège » et « ceux de la route », entre « les grands chefs » et « les hommes de la base ». Ceux-ci accusent ceux-là de méconnaître la réalité des difficultés quotidiennes concrètes. Inversement, « la tête » accuse « la troupe » de mauvaise volonté ou de sabotage des décisions. De là une tendance à intensifier l’exigence de discipline, au lieu de faciliter l’information ascendante, nécessaire à la prise de décisions réalistes » (MUCCHIELLI, R., 1974 : 10). Un autre problème connexe à la vulgarisation agricole est celui de la commercialisation des produits agricoles. A ce sujet, soulignons qu’un des aspects importants du changement des économies traditionnelles est le contraste constaté entre les échecs et les réussites des coopératives agricoles. Ce contraste témoigne qu’on n’a pas encore bien compris dans quelle mesure les coopératives conviennent et quel est leur rôle. En tant qu’intermédiaire, qui s’interpose entre les paysans, leur production et les marchés, la coopérative agricole occupe une place stratégique très forte dont il ne faudrait pas abuser le privilège. Les coopératives « … sont régies par certains principes qui en font des sociétés de personnes et non des capitaux » (THORIGNE, J.H., 1974 :51). La coopérative introduit les paysans dans l’économie de marché et doit leur permettre d’avoir une sécurité économique ou financière supérieure à celle offerte par l’économie de subsistance qui domine chez eux. La coopérative agricole est un moyen de défense des intérêts des paysans. Il est bon de parler ou d’entendre parler de modernisation du secteur traditionnel et du besoin d’ouvrir aux paysans les fenêtres à l’économie de marché, mais il faut faire attention aux mécanismes qui causent une stagnation économique en provoquant des mécanismes de défense chez les paysans. On constate souvent que les prix minima arrêtés par le gouvernement sont appliqués auprès des producteurs comme des prix maxima. On peut même dire que les coopératives n’existent pas dans la mesure où elles sont gérées par un personnel un peu suzerains et bureaucratique. La motivation relative à la participation des paysans à la vulgarisation agricole réside dans l’achat de leurs productions et ce, dans les meilleurs délais et à des prix rentables. La coopérative agricole ne devrait pas être seulement une coopérative d’achat ; elle doit aussi être une coopérative de vente en ceci qu’elle mettrait à la disposition des paysans des instruments de travail et autres produits manufacturés aux prix concurrentiels à ceux pratiqués par les commerçants. Dans l’enseignement agronomique, l’insuffisance, voire l’absence de travail pratique au contact du paysan tient au fait que le programme d’enseignement ne prépare pas efficacement au travail en milieu rural ou à la tâche de vulgarisation agricole. Le désintéressement des agronomes au travail en milieu rural, et plus particulièrement à la

vulgarisation agricole, s'explique par les mauvaises conditions matérielles du milieu rural et par la perception que se font les agronomes des paysans. Le manque de préparation au travail en milieu rural et à la vulgarisation agricole est attribuable au manque de liaisons entre le système éducatif et son environnement immédiat. Cette coupure entre le système éducatif et le milieu tiendrait à la structure même de la société ; elle explique, dans une certaine mesure, l'absence de motivations chez les agronomes à travailler en milieu rural. L'enseignement agronomique devrait avoir un rapport avec le milieu rural et agricole. Ce rapport consisterait à introduire des changements ou des informations techniques et économiques dans le travail du paysan pour améliorer sa production et relever son niveau de vie. A vrai dire, les finalités de l'enseignement agronomique en ce qui concerne la promotion sociale et économique des paysans par la vulgarisation agricole sont encore théoriques. Du point de vue académique, là où il y a vulgarisation agricole, l'enseignement devrait évaluer la masse d'informations scientifiques et techniques introduites parmi les paysans et acceptées et/ou rejetées par ces derniers, identifier les facteurs limitant et/ou favorisant l'acceptabilité des innovations, faire des propositions concrètes en vue d'accroître le degré d'acceptabilité des innovations, chercher à voir si le milieu paysan désire changer, s'il formule ou peut formuler une demande d'aide à l'enseignement et à la recherche agronomiques et si les habitudes, les attitudes ainsi que les comportements des paysans sont de nature à rendre ces derniers : a) réceptifs et ouverts au changement, b) fidèles ou attachés aux pratiques agricoles ancestrales, c) réceptifs ou ouverts au changement mais aussi fidèles à certaines pratiques ancestrales. Les points de jonction possibles entre non seulement l'enseignement agronomique mais aussi la recherche agronomique et le milieu rural seraient les suivants : introduction des techniques culturales améliorées (champs expérimentaux en milieu rural pour les cultures vivrières et commerciales), introduction de nouvelles technologies (engrais, pesticides, semences des variétés à haut rendement), organisation du système de distribution et de commercialisation des produits agricoles. Les mauvaises conditions de vie qui découragent les agronomes à œuvrer en milieu rural sont connues de tout le monde et point ne sert de nous y attarder. Il s'agit de manque ou insuffisance de dispensaires et hôpitaux, manque de produits pharmaceutiques, manque de produits manufacturés, manque ou insuffisance de moyens de transport … Les agronomes n'aiment pas entrer en contact avec les paysans et attribuent à ces derniers des stéréotypes sociaux négatifs. En effet, les agronomes considèrent les paysans comme étant caractérisés par une résistance au changement due à l'attachement aux habitudes et pratiques agricoles traditionnelles ou archaïques. Ils pensent aussi que les paysans n'ont pas confiance aux agronomes congolais. Comme ils n'ont pas de contact avec les paysans, on peut affirmer que la conviction exprimée par les agronomes au sujet des paysans est un moyen pour légitimer leur tendance à ne pas œuvrer parmi les paysans. Conclusion La vulgarisation agricole est l'un des rouages du développement agricole, voire du développement tout court. Elle est nécessaire au développement de l'agriculture paysanne. Elle comprend plusieurs techniques et doit se fonder principalement sur la participation de la population. La vulgarisation doit répondre aussi bien aux besoins de la population qu'aux objectifs politiques du développement. La vulgarisation agricole comprend la phase d'animation, de sensibilisation ou de conscientisation qui consiste en une action psychosocio-pédagogique, la phase d'encadrement technique, qui repose sur l'étude et l'application des innovations strictement agronomiques et la phase de commercialisation et de distribution des produits agricoles. Elle se base en principe sur des procédés

démocratiques et nécessite un dialogue entre vulgarisateur agricole et agriculteurs. Les techniques de vulgarisation agricole donnent les conditions d'interaction entre vulgarisateurs agricoles et agriculteurs. Ces conditions sont à examiner aussi bien sur le plan psychosociologique, pédagogique, technique et économique. Au besoin, la vulgarisation agricole doit s'accompagner d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle. L'efficacité de la vulgarisation agricole nécessite l'intervention des agronomes en raison de leurs compétences scientifiques et techniques en matière agricole. A ce sujet, nous formulons le vœu qu'une liaison fonctionnelle s'opère entre l'enseignement agronomique, la recherche agronomique et le milieu rural et agricole et que soit créé un département ou une section spécialisée de vulgarisation agricole dans chaque institut d'enseignement agronomique. Bibliographie BOBASCH, M., 1976. « Les métiers de l'agronomie », dans Le monde de l'éducation, n° 14, Paris, Février. BROCHIER, J., 1968. La diffusion du progrès technique en milieu rural sénégalais, PUF, Paris. CORREZE, A., 1975. « Pas de développement sans la parole des femmes et des hommes des villages et un dialogue entre eux », dans Recherche Pédagogique et Cultures, n° 19, vol. III, sept-oct. De FAILLY, D., 1970. « Histoire de l'enseignement agricole au Congo (2ème et 3ème partie) », dans Cahiers Congolais de la Recherche et du développement, vol. XIII, n° 2, Kinshasa, ONRD, Juin-Juillet. DOISE, W., 1976, L'articulation psychosociologique et les relations entre groupes, Ed. A. de Boeck, Bruxelles. DUPRIEZ, H., 1980. Paysans d'Afrique noire, Havaux, Bruxelles. KANKUENDA, M., 1978. « Sous-développement », de l'agriculture et pauvreté d'un pays riche : le cas du Zaïre », dans Etudes Zaïroise, Tome 1, n°1, Janvier-mars. MALASSIS L.,1975. Ruralité-Education-Développement, Hasson et cie, Paris. MAMADOU, D., 1981. L'impact de l'alphabétisation fonctionnelle sur les attitudes des paysans vis-à-vis de la modernisation agricole, de la santé et de l'instruction en zone O.A.C.V. au Mali, Faculté des Sciences de l'Education, Université Laval, Québec, sept. MUCCHIELLI, R., 1974. L'interview de groupe (connaissance du problème-exercices pratiques), 3e édition, Les Editions E.S.F., Paris. THORIGNE, J.H., 1974. Gestion administrative des coopératives agricoles, Kisangani, DAORA HZ, Avril.